



AU 1^{ER} JANVIER 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

| Liste des services | Prix en euros |
|---|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (accès Internet : Direct Ecureuil Internet) | Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet) |
| Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil | 2,20 € par mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 26,40 € par an |
| Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic | 44,00 € par an |
| Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic | 44,00 € par an |
| Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : Visa Electron Sensea | 44,00 € par an |
| Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) | 1,00 € par retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois) |
| Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) | <ul style="list-style-type: none"> ■ En agence : 3,70 € par virement ■ Par Internet : Gratuit |
| Paiement d'un prélèvement SEPA | <ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit |
| Commission d'intervention | 8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾ | 18,30 € par an⁽²⁾ |
| Frais de tenue de compte | 4,00 € par trimestre - soit, pour information, 16,00 € par an |

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2017.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

| | |
|---|---|
| Ouverture, transformation, clôture..... | 6 |
| Relevés de compte | 6 |
| Tenue de compte..... | 7 |
| Services en agence..... | 8 |
| Service Bancaire de Base | 9 |
| Prestations bancaires de base | 9 |

2 BANQUE À DISTANCE

| | |
|---|----|
| Direct Ecureuil | 10 |
| Relevé en ligne | 10 |
| Règlement SEPAmail..... | 10 |
| AlertEcureuil..... | 10 |
| Coffre-fort numérique..... | 10 |
| Libre Service Ecureuil..... | 10 |
| Webprotexion | 10 |
| Service de Sécurisation des Opérations en Ligne..... | 10 |

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

| | |
|---------------------------------|----|
| Cartes | 11 |
| Virements SEPA | 14 |
| Prélèvements SEPA/TIPSEPA | 14 |
| Chèques | 15 |
| Autres services | 16 |

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

| | |
|--|----|
| Bouquet Liberté..... | 17 |
| Offres Satellis | 19 |
| Offre Coloc' | 20 |
| OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)..... | 21 |

5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS


| | |
|--------------------------------|----|
| Commission d'intervention..... | 22 |
| Opérations particulières | 22 |
| Incidents de paiement..... | 22 |
| Frais divers..... | 24 |

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

| | |
|---------------------------------|----|
| Découverts..... | 25 |
| Crédits à la consommation | 26 |
| Crédits immobiliers..... | 26 |

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

| | |
|----------------------------------|----|
| Épargne bancaire..... | 27 |
| Placements financiers | 28 |
| Parts sociales | 30 |
| Transactions sur l'or..... | 30 |
| Services de gestion privée | 30 |

8 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE 

Assurances pour vous
et vos proches31

Assurances pour vos biens.....31

Assurances pour vous protéger
au quotidien.....32

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES 

Jeunes36

**9 AUTRES PRESTATIONS
ET SERVICES** 

Frais de succession33

12 NUMÉROS UTILES 

Numéros utiles41

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES 


Cartes34

Option internationale34

Change manuel.....34

Virements non SEPA35

Chèques35

13 RÉSOUDRE UN LITIGE 

Votre agence est à votre disposition
pour vous informer ou prendre
en compte une réclamation42

Médiateur de la Caisse d'Épargne
Languedoc-Roussillon43

Médiateur de l'AMF43

En cas de souscription par internet.....43

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

| | |
|--|----------------|
| ■ Ouverture/Clôture de compte | Gratuit |
| ■ Désolidarisation du compte joint | 21,20 € |
| ■ Service d'aide à la mobilité bancaire | |
| - Vers la Caisse d'Épargne (Domilis)..... | Gratuit |
| - De la Caisse d'Épargne vers une autre Caisse d'Épargne (Mobiliz)..... | Gratuit |
| - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) | Gratuit |



À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.



➤ RELEVÉS DE COMPTE

| | |
|--|----------------------|
| ■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾ | |
| - Périodicité mensuelle..... | Gratuit |
| - Récapitulatif annuel de frais | Gratuit |
| ■ Relevés de compte au format papier | |
| - Périodicité mensuelle..... | Gratuit |
| - Périodicité quinzaine ou hebdomadaire..... | 1,25 €/relevé |
| - Récapitulatif annuel de frais..... | Gratuit |

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

➤ TENUE DE COMPTE

- Frais de tenue de compte (hors forfaits)..... Jeunes (16-25 ans) **Gratuit** ... **4,00 €/trimestre** pour les comptes de dépôt

À SAVOIR : Exonération des frais pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement,
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 10 par trimestre.

- Frais de tenue et gestion de compte inactif⁽¹⁾..... **26,00 €/an** (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) **6,00 €**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽¹⁾

- Frais de recherche de document(s) et photocopie d'un document archivé de moins d'un an **19,00 €/unité**
- Frais de recherche de document(s) et photocopie d'un document archivé de plus d'un an **32,00 €/unité**
- Recherche sur opération inscrite en compte depuis moins d'un an **19,00 €/unité**
- Recherche sur opération inscrite en compte depuis plus d'un an **32,00 €/unité**
- Justification de calculs (agios/intérêts) suite à contestation infondée **32,00 €/unité**
- Recherche non fondée sur facture carte **26,00 €**
- Évaluation des avoirs détenus à la CELR (par année d'évaluation) **63,00 €**
(hors Gestion Privée)

AUTRES SERVICES

- Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs **35,00 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
 - Petit modèle **70,00 €/an**
 - Moyen modèle **100,00 €/an**
 - Grand modèle **140,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) **Frais réels/ouverture**

CAUTION BANCAIRE

- Etablissement de l'acte **18,00 €/unité**
- Commission annuelle **de 1 % à 3 %**
minimum 18,00 €
- Avenant à la caution bancaire **18,00 €/unité**
- Frais de mainlevée **18,00 €/unité**

DÉPÔT - SÉQUESTRE

- Etablissement de la convention **38,00 €/unité**

(1) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

➤ SERVICE BANCAIRE DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

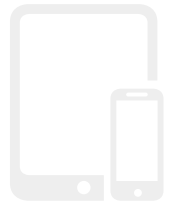
- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE

au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards**
(indiqué dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾,
TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾ **Gratuit**

> **E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE** **Gratuit**

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES
DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle

| | |
|--------------------|--------|
| Jeunes (16-25 ans) | - 50 % |
|--------------------|--------|

 **26,40 €**
soit **2,20 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans un forfait Bouquet Liberté conclu depuis le 02/05/2014 pour les 12-25 ans.



- Formule famille **39,60 €**
soit **3,30 €/mois**

> **COFFRE-FORT NUMÉRIQUE**⁽⁴⁾ (3 mois gratuits) **14,40 €/an**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.



> **LIBRE SERVICE ECUREUIL** **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes
sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

> **WEBPROTEXION** **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> **SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)**

- Adhésion au service SOL **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé à partir d'un poste fixe (hors surcoût selon opérateur).

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.



3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

➤ CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

| Carte | Visa Infinite | Visa Platinum | Visa Premier | Visa Classic | Visa Electron Sensea | |
|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|----------------------|-------------------------------------|
| Débit immédiat | - | - | 130,00 €/an | 44,00 €/an | 44,00 €/an | Jeunes (16-25 ans) - 50 % |
| Débit différé | 300,00 €/an | 190,00 €/an | 130,00 €/an | 44,00 €/an | - | |

À SAVOIR

50 % de réduction sur la 2nd carte dans Bouquet Liberté.

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
- Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
- Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**
- Refabrication carte..... **8,00 €**

Cartes de retrait – Changement de visuel..... **10,10 €/an**

- Carte de retrait nationale..... **22,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea..... **25,00 €/an**
- Carte Nomade..... **14,00 €/an**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

À SAVOIR

Avec la carte IZICarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

| Carte | Visa Platinum IZICarte | Visa Premier IZICarte | Visa Classic IZICarte | |
|----------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Débit immédiat | - | 130,00 €/an | 44,00 €/an | Jeunes (18-25 ans) - 50 % |
| Débit différé | 190,00 €/an | 130,00 €/an | 44,00 €/an | |

(1) IZICarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)..... **12,00 €/an**

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle **2,80 %**
 - Maximum de perception **6,25 €/opération**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

| | Carte détenue dans un bouquet Liberté | Carte détenue dans un Forfait Satellis | Carte détenue hors offre |
|--|--|---|---|
| Frais par retrait effectué dans un mois calendaire | 3 retraits : Gratuit | 6 retraits : Gratuit | 3 retraits : Gratuit |
| | A partir du 4 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait | A partir du 7 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait | A partir du 4 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait |
| Retraits illimités dans le mois | Pour les Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite (Izicarte et non Izicarte) | Visa Premier dans le cadre du Forfait Satellis intégral | - |

- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **1,00 €/opération**

À SAVOIR

Utilisez les distributeurs Caisse d'Épargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques ou bénéficiez d'un forfait de 3 retraits gratuits par mois hors distributeurs Caisse d'Épargne en souscrivant à l'offre groupée de services Bouquet Liberté.

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière, Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Arrêt de commercialisation.

Retraits en devises :

| | Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque | Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque |
|----------------------------|--|---|
| Commission proportionnelle | 2,80 % | 2,80 % |
| Commission fixe | 3,20 €/opération | 6,25 €/opération |

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **14,40 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets
d'une autre banque en zone euro dont France
- Service retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 18-25 ans)
(Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **14,40 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets
d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel
(hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) **11,20 €**
- Refabrication de carte avant échéance suite à détérioration, perte ou vol **12,45 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
en agence..... **11,50 €/demande**
- Autorisation de paiement carte au-delà du plafond mensuel **9,30 €/opération**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **12,00 €/an**
- S-money **Gratuit⁽¹⁾**
- Applepay et paiement mobile..... **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽²⁾..... **12,00 €/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic⁽³⁾..... **10,10 €**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier⁽⁴⁾..... **Gratuit**
- Carte Bancaire Rechargeable **10,10 €**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic⁽³⁾..... **10,10 €**

(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement)
(Hors carte de crédit Izicarte).

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,10 € au-delà.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

| | Au guichet de l'agence | Par Internet |
|--|------------------------|----------------|
| Frais par virement occasionnel vers une autre banque ⁽¹⁾ | 3,70 € | Gratuit |
| Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire ⁽¹⁾ | 1,10 € | Gratuit |

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à tort **25,00 €/demande**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition sur prélèvement SEPA **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA **20,00 €/opération**

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

(1) Émission d'un virement SEPA.

➤ CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s)..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - Envoi par courrier simple..... **2,45 €/envoi**
 - Envoi par lettre recommandée..... **9,50 €/envoi**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence..... **12,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France :
date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai maximum d'encaissement ou d'indisponibilité..... **jusqu'à 15 jours
calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (jusqu'à 15 jours calendaires). La provision est alors indisponible.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 6 mois.... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur..... **17,40 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur..... **25,00 €**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ... **31,20 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS⁽¹⁾ 18,00 €/an

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **10,20 €/an**
- Eparplus **10,20 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽²⁾

- Formule 1 : Voyage⁽³⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 % 4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽³⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 % 16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Paiements illimités⁽⁴⁾⁽⁵⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾

SERVICE DEPOPASS⁽⁷⁾ 29,00 €

(1) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les intérêts débiteurs en sus restent dus.

(2) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(7) Pour plus d'informations : www.depopass.com







4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



➤ BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

| |  |  |  |  |  |  |
|---|---|--|---|---|---|--|
| Cotisation à une offre groupée de services** par mois | Visa Electron Sensea | Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa IZICarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat | Visa Classic ou Visa IZICarte Classic ⁽²⁾ à débit différé | Visa Premier ou Visa IZICarte Premier | Visa Platinum ou Visa IZICarte Platinum | Visa Infinite |
| Une carte au choix | | | | | | |
| Tarif standard | 9,50 € | 9,50 € | 9,50 € | 14,60 € | 20,00 € | 29,50 € |
| Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾ | | | 10,50 € ⁽³⁾ | 15,60 € ⁽³⁾ | 21,00 € ⁽³⁾ | |
| Tarifs jeunes (- 26 ans) | Jeunes (12-17 ans) / 1,00 €/mois | | Jeunes (18-21 ans) / - 75 %*** | | | |
| | | | Jeunes (22-25 ans) / - 50 % | | | |
| Des services inclus dans le socle | | | | | | |
| Compte de dépôt (simple ou joint) | | | | | | |
| Frais de tenue de compte | | | | | | |
| Relevé de compte numérique (ou papier) | | | | | | |
| Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁴⁾ ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾) | | | | | | |
| Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾ | | | | | | |
| Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) | | | | | | |
| Un service d'épargne automatique | | | | | | |
| Chéquier ⁽⁷⁾ | | | | | | |
| Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽⁸⁾ | | | | | | |
| Retraits gratuits et illimités aux DAB des autres banques de la zone Euro pour les cartes Visa Premier IZICarte, Visa Premier, Visa Platinum IZICarte, Visa Platinum et Visa Infinite | | | | | | |

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Epargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

*** - 50 % du tarif standard pour les contrats conclus avant le 1^{er} mai 2014. - 75 % du tarif standard pour les contrats conclus à partir du 2 mai 2014.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement) (hors carte de crédit IZICarte).

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit 1,50 € de plus par mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

| Avantages couples et offres supplémentaires | |
|--|--|
| 2 ^e carte souscrite dans Bouquet Liberté par le co-titulaire | 50 % du tarif standard |
| Cotisation à une offre perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) ⁽¹⁾ | 18,00 €/an soit 1,50 € de plus par mois |

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

| 1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité | 2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité | 3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité |
|--|--|---|
| SERVICES « DU QUOTIDIEN » | | |
| | | TARIF MENSUEL À L'UNITÉ |
| Retraits déplacés illimités par carte | | 1,20 € |
| Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017 | | 1,20 € |
| Option Internationale - Formule 1 : Voyage | | 4,00 € Jeunes (12-25 ans) - 50 % |
| Option Internationale - Formule 2 : Séjour | | 16,00 € Jeunes (12-25 ans) - 50 % |
| Opérations courantes illimitées ⁽²⁾ | | 2,60 € |
| Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽²⁾) | | 1,50 € |
| Coffre-fort numérique ⁽²⁾ | | 1,20 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit |
| AlertEcoreuil Formule Individuelle | | 2,20 € Jeunes (12-25 ans) Gratuit |
| AlertEcoreuil Formule Famille ⁽²⁾ | | 4,00 € |
| e-Carte Bleue ⁽²⁾ | | 1,00 € |
| SERVICES « ASSURANCES »⁽³⁾⁽⁴⁾ | | |
| | | TARIF ANNUEL⁽⁵⁾ (hors frais de gestion) |
| Protection Juridique | | 81,44 € |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 1 | | 39,60 € |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 2 | | 81,60 € |
| Sécur'Média Famille - Formule 1 | | 58,60 € |
| Sécur'Média Famille - Formule 2 | | 112,60 € |
| Assurance sur Épargne | | 24,00 € |

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/11/2017 (date d'édition de la brochure). Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Épargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

➤ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE (réservé aux majeurs protégés)

- Un compte de dépôt⁽¹⁾ mis à disposition du protégé
- Une carte de retrait Equilibra, Nomea ou Sensea
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ : Direct Ecureuil
- Relevé de compte mensuel
- Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement)⁽³⁾
- Service Opposition⁽³⁾
- Eparfix
- Frais de tenue de compte

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie **38,40 €/an soit 3,20 €/mois**

SATELLIS AUTONOMIE GESTION (réservé aux majeurs protégés)

- Un compte de dépôt⁽¹⁾ mis à disposition du protégé
- Un compte-chèques de gestion (réservé au gérant, compte revenus)
- Une carte de retrait Equilibra, Nomea ou Sensea
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ : Direct Ecureuil
- Relevé de compte mensuel
- Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement)⁽³⁾
- Service Opposition⁽³⁾
- Eparfix
- Frais de tenue des deux comptes

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie Gestion ... **50,40 €/an soit 4,20 €/mois**

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

| Cotisation à une offre groupée de services | Satellis Essentiel ⁽²⁾ | Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾ | Satellis Intégral ⁽⁴⁾ |
|---|---|---|--|
| Carte Visa Electron Sensea | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | |
| Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | |
| Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | |
| Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat | | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | 14,60 €/mois soit 175,20 €/an |
| Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé | | 9,50 €/mois soit 114,00 €/an | 14,60 €/mois soit 175,20 €/an |
| Carte Visa Infinite | | | 29,50 €/mois soit 354,00 €/an |

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

| Cotisation à une offre groupée de services | Futeo ⁽⁶⁾ | Solution 16/17 ⁽⁶⁾ |
|--|--|--|
| Carte Visa Electron Sensea | | 1,00 €/mois soit 12,00 €/an |
| Carte Visa Classic ⁽⁵⁾ à débit immédiat | 1,00 €/mois soit 12,00 €/an | |

➤ OFFRE COLOC'

L'offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

| Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' » | |
|---|--------------------------|
| Sans Carte de paiement | Gratuit |
| Carte Visa Electron Sensea | 1,00 €/Carte/mois |

(1) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(2) L'offre Satellis Essentiel n'est plus commercialisée depuis le 02/04/2007.

(3) L'offre Satellis Essentiel Plus n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011.

(4) L'offre Satellis Intégral n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011.

(5) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(6) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à une offre groupée de services « OCF »..... **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires du Service Bancaire de Base :
- Par opération **4,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution **120,00 €**
- Frais par saisie conservatoire ou valeur mobilière **120,00 €**
- Frais par avis à tiers détenteur **120,00 €**
- Frais par opposition administrative (10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de 120 €) **120,00 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **25,00 €**

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) **12,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) **12,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux..... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte **22,20 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **44,40 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

- Chèque payé en période d'interdiction bancaire **25,00 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais de rejet de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA) pour défaut de provision
 - Montant de l'opération inférieur ou égal à 20 € **montant de l'opération rejetée dans la limite de 12,00 €⁽¹⁾**
 - Montant de l'opération supérieur à 20,00 € **12,00 €⁽¹⁾**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et du Service Bancaire de Base (droit au compte) 1/2 tarif dans la limite de 3 opérations par mois

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
 - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple **12,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé .. **16,00 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



➤ DÉCOUVERTS⁽¹⁾

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !

| | |
|---|-------------------------------------|
| Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente | TMM⁽³⁾ + 9 points |
| ▪ Frais de gestion..... | 18,00 €/an |
| Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle | TMM⁽³⁾ + 8 points |
| ▪ Frais de gestion..... | 20,00 € |
| Découvert non autorisé | Taux majoré⁽⁴⁾ |
| (autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue) | |
| Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs | 3,00 €/trimestre |

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) TMM = Taux du Marché Monétaire, plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux disponible en agence. Au 01/10/2017, le Taux du Marché Monétaire est de 0,00%.

(4) Le solde débiteur excédant le montant maximum de l'autorisation de découvert ou, en l'absence d'une telle autorisation, l'intégralité du solde débiteur du compte, porte intérêts au taux de découvert en compte se situant au seuil de l'usure tel qu'il est communiqué pour les particuliers par le journal officiel en son avis concernant l'application de l'article L314-6 du code de la consommation relatif à l'usure.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

| | |
|---|----------------|
| Frais de dossier prêt personnel et crédit objets divers | 1,00 % |
| ▪ Minimum | 60,00 € |
| Frais de dossier regroupement de crédits | 1,50 % |
| ▪ Minimum | 68,00 € |

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS

FRAIS DE DOSSIER

| | |
|------------------------------------|--|
| ▪ Prêt Épargne Logement | Gratuit |
| ▪ Prêt Taux 0 % | Gratuit |
| ▪ Prêt PAS et Primo PAS | 500,00 € |
| ▪ Autres crédits immobiliers | 1,00 % du montant emprunté minimum 400,00 € |
| ▪ ALPAF/MFP | 0,50 % du montant emprunté |

PRESTATIONS DIVERSES

| | |
|--|--|
| ▪ Duplicata de tableau d'amortissement | 25,50 € |
| ▪ Frais de relance pour échéance impayée | 17,50 € |
| ▪ Avenant sur contrat de prêt | 1,50 % du capital restant dû maximum 2 000,00 € |
| (personne, taux, garantie...) | |
| ▪ Avenant sur date d'échéance | 50,00 € |
| ▪ Attestation de prêt | 27,00 € |
| ▪ Attestation de charges d'emprunt | 27,00 € |
| ▪ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif | |
| - pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 | 20,00 €/an |
| - pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 | Gratuit |
| ▪ Avenant de désolidarisation | 1,50 % du capital restant dû maximum 2 000,00 € |
| ▪ Mainlevée de garantie | 60,00 € |
| ▪ Nantissement CELR | 64,00 € |
| ▪ Nantissement hors réseau | 275,00 € |
| ▪ Frais d'information annuelle aux cautions (personnes physiques et SCI) | par caution 20,00 € maximum 200,00 € |
| (hors l'offre des crédits jeunes) | |

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5 rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - Paris Cedex 13.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

| | |
|---------------------|---------------|
| ■ Mensuel | 1,25 €/relevé |
| ■ Trimestriel | 1,25 €/relevé |
| ■ Semestriel | 1,25 €/relevé |
| ■ Annuel | Gratuit |

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

| | |
|--|---------|
| ■ Délivrance et mise à disposition d'un accréditif | Gratuit |
| ■ Retrait avec accréditif ⁽¹⁾ | Gratuit |
| ■ Retrait sans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne) | Gratuit |

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

| | |
|--|---------|
| ■ Transfert compte d'épargne vers une autre Caisse d'Épargne | Gratuit |
| ■ Transfert CEL vers une autre banque | 83,00 € |
| ■ Transfert PEL vers une autre banque | 83,00 € |
| ■ Transfert PEP vers une autre banque | 83,00 € |
| ■ Transfert LEP | 83,00 € |

AUTRES SERVICES

| | |
|---|---------------------------------|
| ■ Ouverture/Ciôture | Gratuit |
| ■ Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne | 10 jours ouvrés |
| ■ Frais d'émission d'un chèque de banque sur Livret A | Gratuit |
| ■ Frais d'émission d'un chèque de banque sur autres Livrets | 7,15 € |
| ■ Frais par virement occasionnel ou Frais sur virement permanent | Gratuit |
| émis à partir d'un Livret A sur le compte de dépôt du titulaire (quel que soit l'établissement bancaire) | |
| ■ Remboursement bons d'épargne de la concurrence | Sur devis |
| (après étude des valeurs à rembourser avec un minimum de 10 000 € de nominal) | |
| ■ Opposition sur bons | 12,50 €/bon maximum 500,00 € |
| ■ Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif ⁽²⁾ | 26,00 € |
| (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier). | |

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

7

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

OFFRE TENUE EN COMPTE

- Un livret d'épargne au choix
- Carte Nomade
- Assurance Perte ou Vol Carte Nomade⁽¹⁾
- Direct Ecureuil (service banque à distance)
- Cotisation à une offre groupée de services Tenue en Compte..... **14,00 €/an**

Compte Tribu (réservé aux 12-15 ans) (n'est plus commercialisé depuis le 02 avril 2014)

- Carte Tribu Cirrus
- Livret Jeune
- Cotisation à une offre groupée de services Compte Tribu **Gratuit**
(réservée aux 12-15 ans)

➤ PLACEMENTS FINANCIERS*

LES TITRES

Droits de garde



À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

- Compte d'instruments financiers composé exclusivement de valeurs mobilières privatisées exonérées nationalement **Gratuit**
- Compte d'instruments financiers ouvert sans ligne de valeur au 31/12..... **33,75 €/an**
- Cotisation pour les moins de 25 ans** **1/2 tarif**
- Compte d'instruments financiers valeurs réseau Caisse d'Épargne forfait **30,00 €/an**
- Cotisation pour les moins de 25 ans** **1/2 tarif**
- Compte d'instruments financiers valeurs hors réseau Caisse d'Épargne forfait **33,75 €/an**
- Cotisation pour les moins de 25 ans** **1/2 tarif**
- Pour les valeurs hors réseau Caisse d'Épargne
 - commission proportionnelle sur encours **0,25 %**
 - avec un minimum de **11,00 €**
 - et commission fixe par ligne **4,00 €**
- Cotisation pour les moins de 25 ans** **1/2 tarif**

* Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais liés, il convient de vous reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Caisse d'Épargne vous a fourni. Toutefois, vous pouvez recevoir, sur demande, des précisions sur la rémunération de la Caisse d'Épargne perçue à ce titre.

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

ORDRES DE BOURSE

En agence ou par Direct Ecureuil (téléphone)

- Ordres exécutés sur Euronext **1,43 % du montant de la transaction + taxes minimum 16,95 €**
- Ordres exécutés sur autres bourses **0,50 % du montant de la transaction minimum 30,00 €**
- Ordre annulé, ordre non exécuté **Gratuit**

Ordre de bourse par Direct Ecureuil (internet)

- Bourse française **0,52 % du montant de la transaction + taxes minimum 8,90 €**
- Ordre annulé, ordre non exécuté **Gratuit**

Autres prestations

- Bourse Esprit Ecureuil
 - Service « Prise de bénéfices » **10,00 €/an**
 - Service « Abonnement » **Gratuit**
 - Service « Assurance Bourse Esprit Ecureuil »⁽¹⁾ **7,00 €/an**
 - Forfait « Tranquillité » **12,00 €/an**
- Souscription OPCVM réseau CE **droits d'entrée variables**
- Souscription OPCVM d'autres banques **34,75 €**
(en sus droits d'entrée externes)
- Ordre au nominatif **50,25 €**
- Changement de forme : passage au nominatif **15,05 €**
- Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés) **45,00 €**
- Attestation de blocage **11,60 €/valeur bloquée**
- Opposition sur comptes d'instruments financiers **48,90 €**
ou valeurs mobilières
- Evaluation de portefeuille **0,20 % de la valeur du portefeuille minimum 59,65 €**
(hors Gestion Patrimoniale Privée)
- Transfert de compte-titres (ordinaire / PEA)
 - dans le réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**
 - hors réseau Caisse d'Épargne :
 - frais fixes par ligne de titres en dépôt en France **10,00 €**
 - frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger **100,00 €**
 - avec un minimum par compte de **110,00 €**
- Gestion de titres de sociétés non cotées par dossier **170,00 €**

ASSURANCE VIE Nous consulter

1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

➤ PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

➤ TRANSACTIONS SUR L'OR

- Achat et vente d'or :
 - commission **1,60 %**
 - et frais fixes **10,00 €**
 - avec un minimum de perception **30,00 €**

➤ SERVICES DE GESTION PRIVÉE

- Etude patrimoniale partielle
- Etude fiscale IRPP **minimum 62,00 €**
maximum 155,00 €
- Etude fiscale ISF **minimum 155,00 €**
maximum 258,00 €
- Etude successorale **minimum 155,00 €**
maximum 258,00 €
- Etude prévoyance **minimum 62,00 €**
maximum 155,00 €
- Etude patrimoniale globale Nous consulter
- Gestion sous mandat (en OPCVM, en direct) Nous consulter
- Assurance-vie gestion privée Nous consulter

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

| | |
|--|----------------|
| ■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| ■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| ■ Garantie Obsèques ⁽²⁾ | Nous consulter |
| ■ Prévoyance Décès ⁽²⁾ | Nous consulter |
| ■ Dépendance ⁽³⁾ | Nous consulter |

➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS

| | |
|--|--|
| ■ Automobile ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| ■ Habitation ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| ■ Télésurveillance ⁽⁴⁾ | Nous consulter |
| ■ Appareils multimédia portables | |
| - Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽⁵⁾ | |
| ■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion..... | 42,60 €/an |
| ■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion..... | 84,60 €/an |
| - Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | |
| ■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion..... | 61,60 €/an |
| ■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion..... | 115,60 €/an |
| - Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾ | 32,59 €/an |
| avec mensualisation de la prime..... | 35,60 €/an (soit 2,97 €/mois) |

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecareuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3, S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarif en vigueur au 01/11/2017.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

8 ASSURANCES ET PREVOYANCE

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

| | | |
|--|------------------------------------|-------------------|
| ■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾ | dont 4 € de frais de gestion | 85,44 €/an |
| Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014 | | |
| | dont 4 € de frais de gestion | 74,10 €/an |
| ■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾ | dont 3 € de frais de gestion | 27,00 €/an |
| Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010 | | |
| | | 24,00 €/an |
| ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement | | |
| - Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾ | | |
| ■ Formule Individuelle..... | | 36,00 €/an |
| ■ Formule Famille ⁽³⁾ | | 57,60 €/an |
| - Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾ | | 18,30 €/an |
| - Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾ | | |
| | | 13,20 €/an |
| ■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾ | | 22,00 €/an |
| ■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾ | | 15,70 €/an |

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2017.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



➤ FRAIS DE SUCCESSION⁽¹⁾

| | |
|--|-----------------|
| ■ Frais d'ouverture du dossier de succession | |
| - En % des actifs successoraux | 0,80 % |
| - Minimum de perception | 130,00 € |
| - Maximum de perception | 650,00 € |
| ■ Frais de règlement du dossier de succession | |
| - Date d'ouverture de la succession \leq 1 an | 55,00 € |
| - Date d'ouverture de la succession >1 an \leq 2 ans | 80,00 € |
| - Date d'ouverture de la succession $>$ 2 ans | 100,00 € |

(1) Les frais de succession pourront être débités sur le compte joint ou sur l'un des comptes du conjoint entrant dans le périmètre des recherches diligentes si le solde des comptes du défunt est insuffisant.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne⁽⁵⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de change selon cours
- Minimum de perception **6,40 €**

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE

En devises

- Commission de service selon cours
- Minimum de perception (non-clients) **6,40 €**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

➤ VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euros ou en devises **40,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc **5,00 €**
(virement en euros et dont le montant est inférieur à 150 000 €)

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euros ou en devises **35,45 €**

➤ CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

- Paiement par chèque à l'étranger en euros..... **40,90 €**
(+ frais de banque étrangère)
- Paiement par chèque à l'étranger en devises **40,90 €**
(+ frais de banque étrangère)
- Date d'opération (en jour ouvré)
 - transfert **J-1**
 - rapatriement **J+1**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER

- Chèque libellé en euros et dans la zone Euro..... **14,80 €/opération**
- Chèque libellé en devises hors zone Euro **14,80 €/opération**
(+ commission de change)
- Impayé chèque étranger **35,60 €/chèque**
(+ frais de banque étrangère)

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES



➤ JEUNES

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽¹⁾

- Frais tenue de compte (hors forfaits)..... **16-25 ans** **Gratuit**

BANQUE À DISTANCE

Alertecureuil

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par sms

- Formule individuelle..... **16-25 ans** **- 50 %** soit **1,10 €/mois**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors offres groupées de services)

Cotisation carte

- Carte de paiement..... **16-25 ans** **- 50 %** soit :

| Carte | Visa Infinite | Visa Platinum | Visa Premier | Visa Classic | Visa Electron Sensea |
|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|----------------------|
| Débit immédiat | - | - | 65,00 €/an | 22,00 €/an | 22,00 €/an |
| Débit différé | 150,00 €/an | 95,00 €/an | 65,00 €/an | 22,00 €/an | - |

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (**réservée aux 12-17 ans**)..... **Gratuit**
 - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
 - Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
 - Rechargement occasionnel **Gratuit**
 - Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**

Services liés aux retraits d'espèces

- Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 18-25 ans) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **14,40 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

Autres services

Option internationale (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾

| | |
|-----------|--------|
| 12-25 ans | - 50 % |
|-----------|--------|

 soit **2,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾

| | |
|-----------|--------|
| 12-25 ans | - 50 % |
|-----------|--------|

 soit **8,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne⁽⁵⁾

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.







11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

Services essentiels

| |  |  |  |  |  |  | |
|---|---|--|---|---|---|---|---------|
| Cotisation à une offre groupée de services** par mois | Visa Electron Sensea | Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat | Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit différé | Visa Premier ou Visa Izicarte Premier | Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum | Visa Infinite | |
| Une carte au choix | | | | | | | |
| 12-17 ans | 1,00 € | 1,00 € | | | | | |
| 18-21 ans | - 75 % de réduction, depuis le 02/05/2014 soit : ⁽³⁾ | 2,37 € | 2,37 € | 2,37 € | 3,65 € | 5,00 € | 7,37 € |
| 22-25 ans | - 50 % de réduction, soit : ⁽³⁾ | 4,75 € | 4,75 € | 4,75 € | 7,30 € | 10,00 € | 14,75 € |
| Cryptogramme dynamique (sous réserve de commercialisation, option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé, Visa Platinum uniquement) : 1€/mois en sus de la cotisation de la carte | | | | | | | |
| Des services inclus dans le socle | | | | | | | |
| Compte de dépôt (simple ou joint) | | | | | | | |
| Frais de tenue de compte | | | | | | | |
| Relevé de compte numérique (ou papier) | | | | | | | |
| Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte ⁽⁴⁾ formule Individuelle ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾) | | | | | | | |
| Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾ | | | | | | | |
| Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) | | | | | | | |
| Un service d'épargne automatique | | | | | | | |
| Chéquier ⁽⁷⁾ | | | | | | | |
| Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽⁸⁾ | | | | | | | |

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseaux Caisse d'Epargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit 1,50 € de plus/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

Services complémentaires

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

| 1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité | 2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité | 3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité |
|---|---|---|
| SERVICES « DU QUOTIDIEN » | | |
| | TARIF MENSUEL À L'UNITÉ | |
| Retraits déplacés illimités par carte | 1,20 € | |
| Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017 | 1,20 € | |
| Option Internationale - Formule 1 : Voyage | 4,00 € 12-25 ans - 50 % | |
| Option Internationale - Formule 2 : Séjour | 16,00 € 12-25 ans - 50 % | |
| Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾ | 2,60 € | |
| Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽¹⁾) | 1,50 € | |
| Coffre-fort numérique ⁽¹⁾ | 1,20 € 18-25 ans Gratuit | |
| AlertEcuireuil Formule Individuelle | 2,20 € 12-25 ans Gratuit | |
| AlertEcuireuil Formule Famille ⁽¹⁾ | 4,00 € | |
| e-Carte Bleue ⁽¹⁾ | 1,00 € | |
| SERVICES « ASSURANCES »⁽²⁾⁽³⁾ | | |
| | TARIF ANNUEL⁽⁴⁾ (hors frais de gestion) | |
| Protection Juridique | 81,44 € | |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 1 | 39,60 € | |
| Sécur'Média Individuelle - Formule 2 | 81,60 € | |
| Sécur'Média Famille - Formule 1 | 58,60 € | |
| Sécur'Média Famille - Formule 2 | 112,60 € | |
| Assurance sur Epargne | 24,00 € | |

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(4) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/11/2017. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.

Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

11

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

| Cotisation à une offre groupée de services | Futeo ⁽²⁾ | Solution 16/17 ⁽²⁾ |
|--|--|--|
| Carte Visa Electron Sensea | | 1,00 €/mois soit 12,00 €/an |
| Carte Visa Classic ⁽¹⁾ à débit immédiat | 1,00 €/mois soit 12,00 €/an | |

Offre Coloc'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

| Cotisation à une offre groupée de services « Coloc' » | |
|---|--------------------------|
| Sans Carte de paiement | Gratuit |
| Carte Visa Electron Sensea | 1,00 €/Carte/mois |

CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽⁴⁾

Frais de dossier Offre jeunes

| | |
|--|----------------|
| ■ Crédit Étudiants..... | Gratuit |
| ■ Crédit Micro Portable Étudiant | Gratuit |
| ■ Prêt pour avancer | Gratuit |
| ■ Crédit 1 ^{er} Véhicule | Gratuit |
| ■ Crédit « Permis à Un Euro Par Jour » | Gratuit |
| ■ Prêt Jeune Actif 18-25 | Gratuit |

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSoudre UN LITIGE



➤ VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

| PAR ÉCRIT | PAR INTERNET | PAR TÉLÉPHONE |
|---|--|-------------------------------|
| Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon Service Relations Clientèle 254, rue Michel Teule BP 7330 34184 Montpellier Cedex 04 | www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Languedoc-Roussillon) rubrique « Numéros utiles » - « Service Relations Clientèle » | 09 69 36 27 38 ⁽²⁾ |

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

➤ **MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON**

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon
Médiation régionale - Libre réponse 36090 - 34089 Montpellier Cedex 04

ou directement sur son site internet :

<http://www.sitedumediateur.fr/caissedepargne/languedoc-roussillon> (dès son ouverture au public)

ou celui de la médiation de la consommation :

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

➤ **MÉDIATEUR DE L'AMF**

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante :
Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02,
soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF :
www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

➤ **EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET**

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr*



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

* Coût de connexion selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les art. L 512-85 et s. du Code monétaire et financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social 295 600 000 euros - RCS Montpellier 383 451 267 - Siège social 254 rue Michel Teule BP 7330, 34184 Montpellier cedex 4 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729 - Titulaire de la carte professionnelle "Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception de fonds, effets ou valeurs" n° 2008/34/2106, délivrée par la Préfecture de l'Hérault, garantie par CEGC 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDEX

• Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienne

